

DOSSIER Spécial
ELECTIONS
2007



- Santé
- Femmes et pauvreté
- Famille
- État et fiscalité
- Vie démocratique



**Position
de la FIQ**

**Plate-forme
des partis**

**Commentaires
de la FIQ**

DOSSIER Spécial ÉLECTIONS 2007

VOL 1, NO 2, MARS 2007 | FIQ Dossier spécial

Responsable politique : Michèle Boisclair, 1^{re} v.-p. | **Rédaction :** Lucie Mercier, Marc Thibault-Bellerose et Florence Thomas, conseillères, secteur Santé | **Révision et coordination de la production :** Sara Lapointe et Marie Eve Lepage, conseillères, service Communication-Information | **Conception et montage graphique :** Josée Roy |

Impression : Caractéra |

ISSN 1913-1356 (Imprimé)

ISSN 1913-1364 (En ligne)

Dans le but de fournir à ses membres une information toujours d'actualité, la Fédération a décidé de recourir à cette nouvelle publication : le *FIQ Dossier spécial*.



4

Santé

Position de la FIQ
Plate-forme des partis
Commentaires de la FIQ

7

Femmes et pauvreté

Position de la FIQ
Plate-forme des partis
Commentaires de la FIQ



9

Famille

Position de la FIQ
Plate-forme des partis
Commentaires de la FIQ



11

État et fiscalité

Position de la FIQ
Plate-forme des partis
Commentaires de la FIQ

13

Vie démocratique

Position de la FIQ
Plate-forme des partis
Commentaires de la FIQ

Les plates-formes électorales de chacun des partis politiques, disponibles sur leur site Internet, ont servi de sources documentaires pour cette publication.

Mot de la présidente



Quel que soit le parti au pouvoir, la FIQ continuera à porter haut et fort les revendications de ses membres et leurs aspirations en tant que femmes, travailleuses et professionnelles en soins.

En 2003, lors de la dernière campagne électorale au Québec, le Parti libéral de Jean Charest battait le Parti Québécois de Bernard Landry et entraînait au pouvoir. Quatre ans plus tard, le signal a été une fois de plus lancé et cinq partis se font la lutte en vue des élections provinciales du 26 mars. Quel parti politique remportera la course?

Les élections de 2007 se jouent entre l'Action démocratique du Québec (ADQ), le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti Québécois (PQ), le Parti vert du Québec (PVQ) et Québec solidaire (QS). Le PVQ et QS sont deux nouveaux joueurs significatifs. Le premier - protocole de Kyoto et réchauffement climatique obligent - voit sa cote de popularité gonfler dans les sondages. Le second, regroupant désormais les membres de l'Union des forces progressistes et d'Option citoyenne, occupe également une bonne place sur la tribune médiatique.

À eux deux, ces partis regroupent environ 10 % des intentions de vote. Malgré le peu de chance qu'ils ont de diriger le Québec pour les prochaines années, ils risquent tout de même d'infléchir le débat et de pousser les partis dits « traditionnels » à se prononcer sur des enjeux majeurs tels que le développement économique « éco-responsable » et la pauvreté. Par ailleurs, ils pourraient obliger un gouvernement minoritaire à composer avec l'opposition officielle.

Au-delà de ces paris électoraux, la Fédération a examiné les plateformes électorales des partis et vous présente une analyse comparative de certains thèmes débattus sur la place publique : la santé, les femmes et la pauvreté, la famille, l'État et la fiscalité ainsi que la vie démocratique. L'environnement constitue sans contredit un enjeu de taille dans cette campagne puisqu'il trône désormais au sommet des priorités des Québécoises et des Québécois et que des liens évidents existent entre la santé et les enjeux environnementaux.

Cependant, la FIQ a choisi de ne pas analyser ce thème puisqu'elle n'a pas encore établi formellement sa position en la matière. Soyez assurées qu'elle se prononcera sur cet enjeu prochainement.

La FIQ n'étant associée à aucun parti politique, l'analyse qui vous est présentée a été réalisée sans partisanerie et, bien entendu, selon les valeurs, les principes et les principales revendications qui ont guidé et guident toujours ses actions. Cette analyse est précédée d'un résumé des positions de la FIQ, à partir des positions prises en instance et rendues publiques, et suivie de commentaires succincts.

La FIQ représente 57 000 professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires confrontées à des problématiques qui sont actuellement des enjeux électoraux. Elle ne peut donc rester muette ou simple observatrice face à des débats aussi importants. Elle est la mieux placée pour défendre les intérêts de ses membres, les représenter et faire valoir leurs points de vue.

Ce *FIQ Dossier spécial Élections 2007* vous permettra de mieux comprendre à quoi pourrait ressembler le Québec des prochaines années, sans oublier que quel que soit le parti au pouvoir, la FIQ continuera à porter haut et fort les revendications de ses membres et leurs aspirations en tant que femmes, travailleuses et professionnelles en soins.

Enfin, n'oubliez pas d'exercer votre droit de vote! ■

Lina Bonamie

SANTÉ

Représentant la majeure partie des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Québec, la FIQ est à l'affût de tous sujets d'intérêt politique, social et économique relativement au domaine de la santé et des services sociaux. Témoin privilégiée, mais aussi engagée dans les différentes réformes, elle évalue les conséquences des décisions prises dans le système de santé et intervient dans les débats pour faire valoir sa position et dénoncer les abus de toutes sortes. La FIQ est convaincue que la prestation de soins de santé de qualité passe par une reconnaissance du travail réalisé par ses membres. À cet égard, de meilleurs salaires et conditions de travail sont nécessaires.

Depuis sa fondation en 1987, la FIQ défend le droit à la santé pour toute la population, droit qui ne peut être respecté qu'à l'intérieur d'un régime entièrement public. Lorsqu'il est financé adéquatement, le régime public de santé et de services sociaux remplit ses obligations, et ce, autant en matière de performance que d'équité. En ce sens, la FIQ réclame que les cinq grands principes de la Loi canadienne sur la santé (gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité) soient enchâssés dans la loi québécoise sur les services de santé et les services sociaux.

En conformité avec ses valeurs et principes, la FIQ s'oppose aux solutions privilégiant le recours au secteur privé dans la prestation des services de santé. Inefficace, coûteux et surtout inéquitable, le recours au privé en santé sert les mieux nantis et ne garantit en rien une meilleure accessibilité des services à celles et ceux qui n'ont pas les moyens de payer. D'ailleurs, la FIQ a sonné l'alarme en juin 2005 lorsque la Cour suprême du Canada permettait au Québec le financement privé des

soins par le biais d'assurances privées. Cette décision ébranle dangereusement le régime public de santé et pave la voie à la marchandisation de la santé.

Enfin, la FIQ privilégie une approche préventive et globale en regard de la santé de la population, de même qu'un financement accru de l'ensemble des services de santé et des servi-

ces sociaux. Les décideurs doivent comprendre que les déterminants sociaux comme l'éducation ou l'environnement ont une importance capitale sur la santé de la population. En conséquence, l'amélioration de la santé passe aussi par une meilleure distribution de la richesse et une harmonisation des politiques ayant un impact sur la santé. ■

Position de la



Plate-forme des partis



Le PLQ fait de la santé sa grande priorité et s'engage à poursuivre la « reconstruction » du réseau de la santé et des services sociaux. Il souhaite préserver le système public universel, mais le secteur privé doit être mis à contribution de manière accrue afin d'améliorer l'accès aux services de santé et de contrôler les dépenses totales de santé.

Outre cette grande orientation, le PLQ s'engage à :

- Augmenter les effectifs des professionnel-le-s de la santé. Le PLQ ajouterait dans le réseau 1 500 médecins omnipraticiens et spécialistes pour la période 2007-2012. Il poursuivrait les mesures d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre infirmière. Un recours accru au recrutement à l'étranger et la poursuite du programme de formation d'infirmière praticienne spécialisée font aussi partie de ses engagements.
- Garantir l'accès aux services. Le PLQ s'engage à garantir l'accès à l'ensemble des services chirurgicaux dans un délai de six mois. Il entend également prioriser le désengorgement des urgences et un meilleur accès aux services ambulanciers. Info-Médicaments et Info-Social seront ajoutés aux services offerts par Info-Santé.
- Soutenir les plus vulnérables. Le PLQ mettra sur pied un « Plan d'accès en réadaptation physique et intellectuelle » afin d'améliorer la prise en charge des personnes. Des améliorations seront apportées au soutien à domicile, aux services de répit aux parents et aux services de gardiennage. Un service d'intervention 24/7 pour les jeunes en difficulté sera mis sur pied, de même qu'un plan d'action en santé mentale « plus près des gens ». Enfin, le PLQ financera un plan d'action en soutien aux aînés en perte d'autonomie.
- Accroître les efforts de prévention. Le PLQ prévoit, entre autres, éliminer la malbouffe des institutions scolaires et faire la promotion de l'activité physique.



**PARTI
QUÉBÉCOIS**

Pour le PQ, la réduction des délais d'attente pour l'accès aux soins constitue le défi le plus pressant à relever. Il ne croit pas qu'un recours accru au secteur privé soit la solution, mais estime plutôt qu'une meilleure gestion des listes d'attente ainsi que l'établissement de corridors de services entre les régions sont des mesures susceptibles d'améliorer la situation. De plus, le PQ garantira l'accès à une intervention chirurgicale dans des délais acceptables sur le plan médical.

Par ailleurs, afin de s'adapter au vieillissement de la population, le PQ croit qu'il est urgent de consacrer davantage de ressources aux soins à domicile. En ce sens, il s'engage à :

- Investir la somme de 450 millions de dollars pour établir une politique de soins à domicile.
- Augmenter substantiellement le soutien financier et technique aux aidant-e-s naturel-le-s.
- Investir davantage pour l'adaptation à domicile des personnes souffrant de déficiences physiques.
- Améliorer la qualité de vie dans les CHSLD.

L'amélioration des services de première ligne constitue aussi une priorité. En ce sens, la formation péquiste compte :

- Porter à 300 le nombre de groupes de médecine de famille (GMF).
- Hausser le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées.
- S'entendre avec les médecins afin d'augmenter la prise en charge des malades chroniques et des personnes vulnérables.

Le PQ compte également effectuer un virage afin d'orienter davantage de ressources vers la prévention. Pour ce faire, il s'engage à :

- Hausser de manière importante les budgets consacrés à la prévention des accidents et de la maladie.
- Actualiser le programme national de santé publique.
- Élaborer, dans chaque ministère, des mesures concrètes en regard de la prévention de la maladie et des accidents des employé-e-s et des clientèles desservies.

Enfin, le PQ souhaite améliorer sensiblement l'accès aux services sociaux. À cet égard, il compte :

- Instaurer des délais acceptables aux services sociaux.
- Augmenter les ressources affectées aux centres jeunesse.
- Offrir un soutien et un accompagnement aux jeunes quittant les centres jeunesse.
- Hausser les ressources consacrées aux soins palliatifs.
- Mettre sur pied une politique contre l'itinérance.



Le PVQ souhaite favoriser la création de coopératives de santé afin de contrer la « surmédication » actuelle et de responsabiliser les citoyen-ne-s vis-à-vis leur santé. Il entend réglementer davantage les activités de recherche, de commercialisation et de publicité de l'industrie pharmaceutique. Le PVQ désire également abolir la loi restreignant la propriété des pharmacies aux seuls pharmaciens.

De plus, le PVQ souhaite :

- Inclure les médecines alternatives au régime de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Obliger les professionnel-le-s de la santé à suivre des cours en homéopathie.
- Interdire la malbouffe dans les lieux publics.
- Orienter davantage de ressources en prévention et en éducation à la santé.



QS propose la création d'une entité publique appelée Pharma-Québec : institution qui deviendrait un pôle public d'achat et de négociation des prix, de recherche et de production pharmaceutique. Par ailleurs, QS s'engage à modifier la Charte québécoise des droits et libertés afin d'y inclure le droit à la santé.

Commentaires de la



Le PQ identifie comme priorité en santé les listes d'attente, mais propose de régler ces problèmes à l'intérieur du système public, privilégiant une meilleure gestion. Il ne semble pas vouloir mettre l'accent sur un recours accru au secteur privé bien que, s'il est élu, le PQ pourra aisément utiliser le mécanisme et la structure de garantie d'accès instaurés par le PLQ durant son mandat : le recours au secteur privé pour diminuer les listes d'attentes. Rien n'indique, en effet, que celui-ci renversera la



La plate-forme de l'ADQ prône un rôle accru du secteur privé en santé ainsi que l'abolition de règles qui limitent les choix des patient-e-s et des divers intervenant-e-s du système de santé. L'ADQ s'engage donc à mettre sur pied un véritable système de santé mixte où le public et le privé seront mis à contribution.

Pour y arriver, l'ADQ entend :

- Légaliser les contrats d'assurance privée pour des services médicaux déjà couverts par le régime public.
- Permettre aux médecins de pratiquer à la fois dans le régime public et dans le régime privé.
- Décloisonner les secteurs publics et privés. Ainsi, des services financés par l'État pourront être dispensés dans le secteur privé, de même que le secteur privé pourra offrir ses services dans des établissements publics.
- Instaurer une garantie d'accès aux services de santé.
- Favoriser l'instauration de coopératives de santé.

vapeur et consolidera davantage les principes de gestion publique et d'universalité afin de maintenir le caractère public du système de santé.

La question du vieillissement de la population est abordée sous l'angle du maintien à domicile, nouveau mantra des pays riches qui table à la fois sur une prise en charge par la communauté des personnes dépendantes et sur le fait que la génération des baby-boomers est une population riche et en santé. Encore là, seul l'avenir dira jusqu'à quel point ces programmes de maintien à domicile demeureront universels.

Quant aux services de première ligne, il ne s'agit pas d'un concept nouveau puisque les propositions du PQ de développer des GMF et de prendre en charge les maladies chroniques étaient déjà dans le précédent programme. Il s'agit de voir si, une fois élu, il réussira à convaincre les médecins de collaborer à ce programme.

Le PQ mise sur la prévention, mais on se serait attendu à ce qu'il mette les coudées franches pour proposer des politiques tenant compte des déterminants de la santé tels que le prônent les chercheurs de la santé publique. Il se contente de cibler les saines habitudes de vies, une fois de plus, sans aborder les questions de pauvreté et d'environnement, par exemple. La plate-forme du PQ demeure, par ailleurs, fort discrète quant aux solutions à apporter à la pénurie de la main-d'œuvre. S'agit-il d'un oubli ou d'un acte manqué?

Le PLQ a choisi, quant à lui, de miser sur la continuité en santé. Il continuera de permettre au secteur privé d'être un partenaire à part entière du secteur public. Après avoir saisi l'opportunité de l'arrêt Chaoulli et avoir autorisé l'assurance privée pour les chirurgies de la cataracte, de la hanche et du genou en même temps qu'il permet à des cliniques privées de passer des contrats avec le

secteur public, le PLQ consolidera cette voie. Il est donc fort probable que cette ouverture au privé se généralise à d'autres soins et chirurgies puisque le gouvernement libéral a mis en place les mécanismes législatifs (projets de loi 25, 30 et 33) lui permettant de le faire sans consultation publique.

Dans les faits, la plate-forme libérale reprend les grandes lignes d'un ensemble de mesures déjà proposées durant le mandat du PLQ. Reste à savoir si le parti réserve des surprises aux Québécois-es quant au financement des programmes d'aide à domicile. En effet, les avenues explorées durant son mandat ne favorisaient pas la continuité et la prise en charge globale par le biais d'un financement public. Le PLQ proposait plutôt une facturation selon l'usage de services et une « responsabilisation », laissant ainsi aux familles et à la communauté le soin de prendre en charge les personnes dépendantes.

Il est à tout le moins encourageant de voir que la pénurie de personnel est reconnue dans le programme du PLQ. Cependant, il s'agit davantage de vœux pieux que de solutions efficaces puisque les professionnel-le-s qui sortiront de l'école réussiront à peine à combler les départs à la retraite prévus d'ici les 10 prochaines années. C'est sans compter l'exode prévisible de professionnel-le-s si davantage de contrats sont offerts au secteur privé. De plus, la promesse du PLQ d'ajouter des médecins et des infirmières est, dans les faits, une promesse universelle à tous les partis puisque ces individus sont déjà inscrits dans les établissements académiques. Enfin, le PLQ ne fait pas de propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail des professionnelles en soins.

La plate-forme de l'ADQ associe la grande majorité des problèmes du système de santé actuel au caractère public et à la rigidité de l'État. L'ADQ

FEMMES ET PAUVRETÉ

Position de la



avance donc les principes de liberté et de responsabilité individuelles pour justifier ses mesures plutôt que les principes de solidarité collective et d'équité. Il veut ainsi lever les barrières, qu'elles soient réglementaires ou financières, qui freinent la libéralisation de la santé. Autoriser les médecins à œuvrer à la fois dans le secteur public et le secteur privé, sans contraintes, et permettre au secteur privé de pénétrer le secteur public sont deux mesures inquiétantes puisqu'elles conduiraient très certainement à un système à l'américaine et vers une crise plus grande du système public.

QS s'attaque aux coûts des médicaments qui grugent, de façon inflationniste, le budget en santé et services sociaux. La création de Pharma-Québec permettrait, dans un premier temps, de réduire les dépenses de ce budget de près de 1 milliard de dollars en regroupant l'achat de médicaments. Il est dommage que la plate-forme de QS n'aborde aucune autre question, à l'exception de la reconnaissance symbolique du droit à la santé.

Outre une forme d'organisation basée sur le mode coopératif où les citoyen-ne-s deviendraient gestionnaires, le PVQ n'aborde aucun des problèmes vécus à l'intérieur du système de santé et de services sociaux. Aussi, le fait de vouloir obliger les professionnel-le-s de la santé à s'initier aux approches alternatives semble quelque peu décalé dans le contexte actuel. D'autre part, le PVQ est le seul parti qui propose d'agir sur l'environnement comme facteur déterminant de la santé. ■



La plate-forme électorale du PVQ ne contient aucune proposition sur ce thème.

Composée majoritairement de femmes (90 % des membres), la FIQ a toujours été sensible au sort des femmes. Elle a la ferme conviction qu'une société ne peut progresser sans la reconnaissance et le plein exercice des droits des femmes. Elle milite d'ailleurs depuis longtemps au sein du mouvement des femmes, que ce soit par son implication dans l'Intersyndicale des femmes ou la Marche mondiale des femmes.

Plus particulièrement, la FIQ poursuit sa lutte pour contrer la pauvreté et la violence, lutte qui s'inscrit dans une action plus globale contre le néolibéralisme et une mondialisation qui fait fi des droits humains et des droits des femmes. La FIQ participe également aux échanges du Collectif pour un Québec sans pauvreté dont elle appuie les actions.

Dans le contexte mondial actuel, les principes économiques de concurrence et de profit ainsi que le maintien des conflits armés accroissent les disparités entre les riches et les pau-

vres, entre le Nord et le Sud, et amènent la montée des intégrismes. La FIQ fait donc preuve de vigilance puisque ce sont souvent les femmes qui font les frais de cette internationalisation des échanges, qui sont prises à partie dans les conflits et qui font l'objet de représailles.

Au Canada et au Québec, bien que la situation se soit substantiellement améliorée, les femmes ont encore du chemin à parcourir pour obtenir l'égalité et un niveau de vie semblable à celui des hommes. À cet égard, la FIQ aura mené jusqu'au bout la lutte de l'équité salariale pour les employé-e-s du secteur public.

Malgré plusieurs interventions, la FIQ dénombre encore aujourd'hui trop de situations de violence vécues par ses membres dans le cadre de leur travail. Elle revendique une véritable politique pour que cesse la violence dans les établissements de santé. Enfin, la FIQ souhaite que de véritables mesures soient mises en place pour favoriser la conciliation travail-famille. ■

Plate-forme des partis



L'ADQ ne présente pas de politique spécifique visant l'amélioration du sort des femmes. En matière de pauvreté, l'ADQ en appelle principalement à la responsabilité et à l'autonomie des individus. En conséquence, ce parti croit que « l'épanouissement des personnes passe par l'atteinte d'une plus grande autonomie ».

L'ADQ souhaite :

- Instaurer une commission d'enquête sur les conditions de vie des aînés afin de préserver leur droit à la dignité.
- Engager une vaste réforme de l'aide sociale afin de rendre obligatoire le retour au travail des assistés sociaux aptes à le faire. Par ailleurs, l'ADQ désire bonifier le soutien aux bénéficiaires de l'aide sociale qui ne peuvent effectuer un retour sur le marché du travail.



**Parti
Libéral
du Québec**

De concert avec les organismes communautaires Famille (OCF) et les organismes communautaires des secteurs de la santé et de l'éducation, un gouvernement libéral intensifiera la lutte contre la pauvreté en ciblant trois groupes spécifiques :

- Les enfants en situation de pauvreté.
- Les jeunes adultes démunis.
- Les parents en difficulté.

Une attention particulière sera également accordée aux personnes seules ayant plus de 45 ans.



**PARTI
QUÉBÉCOIS**

Pour le PQ, il est important de poursuivre les efforts afin d'en arriver à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. Il compte poursuivre la mise en œuvre de la Politique de la condition féminine et prévoit mettre sur pied une campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes s'étendant sur 10 ans.

En matière de pauvreté, le PQ entend :

- Indexer les prestations d'aide sociale pour les bénéficiaires aptes au travail.
- Inciter les bénéficiaires de l'aide sociale à effectuer un retour aux études.



**Québec
solidaire**

QS appliquera et renforcera sans délai la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Comme elle est l'une de ses priorités, il prévoit :

- Augmenter progressivement le salaire minimum à 10 \$, indexé au coût de la vie, sur une base annuelle. Des mesures de soutien aux PME sont aussi prévues afin d'endiguer les conséquences négatives que cette augmentation pourrait avoir sur elles.
- Hausser les prestations d'aide sociale qui couvriront l'ensemble des besoins essentiels. Les pensions alimentaires ne seront plus soustraites du montant de l'aide sociale.
- Abolir l'interdiction juridique de faire faillite pour les citoyen-ne-s ayant contracté une dette d'étude.
- Construire 8 000 logements sociaux par année.

QS entend aussi élaborer une politique visant à contrer la violence faite à l'endroit des femmes. En plus, il mettra sur pied une campagne de sensibilisation sur les violences qui leur sont faites. Enfin, un support financier sera offert aux groupes de femmes.

Commentaires de la



À la lumière des différentes plateformes, il est important de souligner qu'exception faite du PQ et de QS, les partis n'ont aucun engagement spécifique envers les femmes. Faut-il en conclure qu'ils considèrent l'égalité entre hommes et femmes comme réalisée? Il reste pourtant beaucoup de chemin à parcourir.

Le PQ et QS proposent une vaste campagne de sensibilisation à la violence faite aux femmes. QS va plus loin et s'engage à mettre sur pied une politique nationale visant à mettre fin à ce fléau et à supporter davantage les groupes de femmes.

En ce qui a trait à la pauvreté, il existe aussi de grandes disparités entre ce

que les partis proposent. Le PVQ et l'ADQ se démarquent par l'absence d'engagement en la matière. Ainsi, le mot « pauvreté » n'apparaît qu'une fois et de manière pratiquement anecdotique dans la plate-forme du PVQ, démontrant que la pauvreté et un meilleur partage de la richesse collective ne font pas partie de leurs préoccupations. Quant à l'ADQ, il reste fidèle à sa vision néolibérale classique et s'en remet aux forces du marché et à la charité pour résoudre le problème de la pauvreté. Si l'ADQ prétend vouloir aller de l'avant dans cette campagne, c'est plutôt un retour au 19^e siècle qu'il propose.

De leur côté, les deux grands partis sont plutôt timides en matière de pauvreté. Le PQ, ayant pourtant déjà été plus proactif à ce chapitre, se contente de s'engager à indexer les prestations d'aide sociale pour les bénéficiaires aptes au travail. Pour ce qui est du PLQ, il entend faire la lutte à la pauvreté en ciblant trois groupes spécifiques. Toutefois, le PLQ est très évasif quant aux moyens qu'il compte prendre et ses propositions ressemblent davantage à des vœux pieux qu'à une réelle politique visant à éradiquer le problème. De plus, un grand nombre de politiques mises de l'avant par le dernier gouvernement libéral ont eu pour effet d'accroître les inégalités et la pauvreté. Le PLQ manifeste son désir d'aider les enfants en situation de pauvreté; il semble par contre oublier que, s'ils sont dans cette situation, c'est que leurs parents le sont aussi.

Enfin, QS se démarque grandement sur ce dossier. En effet, la FIQ estime que la hausse du salaire minimum et des prestations d'aide sociale, de même que la mise en chantier de 8 000 logements sociaux, ne sont pas des mesures « cosmétiques » et sont donc susceptibles d'améliorer le sort des plus démunis-e-s. ■

FAMILLE

Position de la

La FIQ réclame la mise en place d'une véritable politique familiale qui tienne compte des besoins de la famille et des travailleuses. Elle considère que, dans le cadre du vieillissement de la population, le gouvernement doit mettre en place des politiques de natalité et familiale efficaces. Ainsi, la FIQ, dont la majorité des membres sont des femmes en âge de procréer ou déjà mères, estime que les conditions de travail actuelles dans le réseau de la santé et des services sociaux ne permettent pas d'assurer une conciliation travail-famille décente.

En effet, la surcharge de travail chronique, le recours systématique

aux heures supplémentaires obligatoires et les statuts précaires sont encore trop présents dans le quotidien des travailleuses pour que ces dernières puissent prétendre à une vie familiale saine et de qualité.

En conséquence, la FIQ exige la mise en place de réelles mesures de conciliation travail-famille tenant compte de la situation particulière des femmes et de la réalité des professionnelles en soins qui assurent des services le jour, le soir et la nuit. Un meilleur accès aux services de garde et des aménagements s'imposent, particulièrement dans un contexte de pénurie chronique. Dans cette op-

tique, la FIQ a milité activement au sein de la Coalition pour le maintien de l'universalité des services de garde et revendique la mise en place de ces services sur les milieux de travail.

La FIQ a également participé aux travaux sur la planification de la main-d'œuvre, aux événements organisés par le Conseil de la famille et de l'enfance et a été une intervenante engagée dans le processus menant à la création du Régime québécois d'assurance parentale. Ces préoccupations ont fait l'objet de négociations dans le cadre du renouvellement des conventions collectives. ■



**Parti
Libéral
du Québec**

Le PLQ a comme objectif 2007-2012 de faire du Québec l'endroit le plus ouvert à la famille, du berceau au tombeau. Pour y arriver, le PLQ souhaite augmenter sensiblement le taux de natalité et faire en sorte que cette tendance à la hausse soit durable.

Ainsi, un gouvernement libéral promet de :

- Créer 20 000 nouvelles places en services de garde, de 2007 à 2012.
- Mettre en place un financement prévisible et stable aux haltes-garderies en milieu communautaire.

Plate-forme des partis



L'ADQ soutient que la famille constitue le cœur de ses préoccupations et actions. Voici les mesures préconisées par l'ADQ afin d'améliorer le sort de la famille québécoise :

- Mettre sur pied une allocation de 100 \$, par enfant, aux familles n'ayant pas accès aux services de garde subventionnés. Selon l'ADQ, le régime actuel des garderies subventionnées est discriminant en raison des difficultés d'accès. Le coût total du programme est évalué par l'ADQ à 912 millions de dollars par année. Cette somme serait économisée grâce à des compressions budgétaires dans les finances publiques, notamment à même l'aide sociale. Le parti table aussi sur la croissance économique pour financer cette mesure.
- Mettre sur pied une allocation de 5 000 \$ lors de la naissance ou de l'adoption d'un troisième enfant ainsi que pour les suivants.
- Ajouter, aux services couverts par la RAMQ, le traitement de l'infertilité et les méthodes alternatives de procréation.
- Instaurer la gratuité scolaire pour les parents d'un enfant de moins de 18 mois.
- Alléger les mécanismes d'adoption.



La plate-forme électorale du PVQ ne contient aucune proposition sur ce thème.

Commentaires de la



Le PQ désire que les jeunes familles soient « chez elles » et qu'elles aient le temps d'en profiter.

Pour ce faire, le PQ s'engage à :

- Mettre sur pied un programme d'accès à la propriété pour les jeunes familles.
- Établir un programme incitatif de conciliation travail-famille-étude, en partenariat avec le patronat et les syndicats.
- Offrir les dispositions du congé parental aux parents qui adoptent un enfant.

La famille est un thème électoral prisé par les différentes formations parce qu'il est générateur de capital politique, que les mesures proposées sont généralement populaires et qu'elles entraînent peu de conflits. Depuis un certain temps déjà, les partis proposent des mesures visant à agir sur le taux de natalité exceptionnellement bas au Québec. De plus, la hausse importante des emplois atypiques et des emplois précaires à horaires variables, souvent occupés par des femmes, compliquent la vie des jeunes familles.

Au cours de cette campagne, l'ADQ a fait beaucoup de bruit avec sa promesse d'une allocation de 100 \$, par enfant, pour les familles n'ayant pas accès aux services de garde subventionnés. Si, à première vue, cette proposition semble alléchante, son financement laisse pantois. Ainsi, l'ADQ compte financer cette mesure (912 millions de dollars annuellement)

à même le budget de l'aide sociale et des services publics en général. En d'autres termes, il propose de diminuer le montant de l'aide aux plus démunis de la société pour le donner à d'autres, sans égard à leur revenu.

Pour ce qui est du PQ, ses propositions sont, somme toute, moins généreuses qu'en 2003. Il proposait alors des mesures audacieuses telles que la semaine de 4 jours pour les familles avec enfant-s de moins de 12 ans et la réduction de 50 % des dettes d'études des jeunes parents. En 2007, le PQ se limite à la création d'un programme d'accès à la propriété et d'une promesse assez vague concernant un éventuel programme de conciliation travail-famille.

De son côté, le PLQ veut faire du Québec l'endroit par excellence, en Amérique du Nord, pour les familles; il a toutefois très peu de propositions allant en ce sens. Il promet 20 000 nouvelles places en services de garde, mais combien coûteront ces nouvelles places? Si le PLQ a pu faire passer les garderies de 5 \$ à 7 \$, qu'est-ce qui garantit qu'elles ne passeront pas à 10 \$ le lendemain de leur élection? Malgré le fait que le congé familial ait été initié par le gouvernement précédent, le PLQ tente de s'approprier tout le crédit de cette mesure.

Enfin, QS propose plusieurs mesures intéressantes pour la famille, chiffrées à 585 millions de dollars, dont l'allocation familiale universelle, les services d'aide familiale et ménagère, la reconnaissance du travail des proches aidant-e-s et le soutien aux CPE.

Quant au PVQ, il ne semble pas considérer la situation des familles québécoises comme une priorité, puisque sa plate-forme n'en fait pas mention. ■



QS entend initier une politique familiale « globale, transversale et féministe » favorisant, entre autres, le partage du rôle éducatif des parents qui est, encore aujourd'hui, majoritairement assumé par les femmes.

En ce sens, QS prévoit :

- Verser une allocation parentale universelle.
- Verser la déduction d'impôt pour personne à charge aux parents s'occupant à plein temps, à la maison, d'un enfant de moins de 12 ans.
- Créer des services d'auxiliaires familiales et d'entretien ménager dont le tarif serait ajusté selon le revenu.
- Favoriser l'intégration au marché du travail des personnes ayant connu une absence prolongée en leur offrant un soutien.
- Reconnaître, économiquement et socialement, le travail des aidant-e-s naturel-le-s.

ÉTAT ET FISCALITÉ

Position de la



La FIQ s'est toujours positionnée en faveur de la redistribution de la richesse par le biais de la fiscalité et par l'affirmation du rôle de l'État, garant du bon fonctionnement de la société et du droit des citoyen-ne-s. En effet, l'État est l'expression de l'intérêt public et collectif; il est un acteur central dans une société infiniment complexe où se côtoient et s'affrontent différentes forces politiques, économiques, sociales, idéologiques et religieuses.

Aujourd'hui, la position de la FIQ est d'autant plus réaffirmée par le contexte de mondialisation, d'internationalisation des échanges et d'un nouvel ordre géopolitique lié aux réactions provoquées par l'attentat du 11 septembre 2001 venant changer la donne. Que ce soit sur le plan des

droits, de l'identité ou bien de l'économie, la vigilance s'impose afin que le bien commun soit préservé et les droits de toutes et tous respectés.

À ce titre, la FIQ milite en faveur de la protection de l'État, notamment des services publics et parapublics ainsi que de ses travailleur-euse-s, qui garantissent à la population une équité sociale en offrant, entre autres, éducation, santé et sécurité. La FIQ appuie également les actions en faveur de la protection du patrimoine naturel et culturel du Québec.

En ce qui concerne la fiscalité, la FIQ continue à demander que celle-ci permette de financer adéquatement les services publics ainsi que les fonctions que doit assumer l'État pour défendre et protéger l'intérêt com-

mun. Elle s'oppose donc à une baisse d'impôt dans l'immédiat et réclame une réforme de la fiscalité afin de rétablir l'équilibre entre les citoyen-ne-s et les entreprises et de corriger l'évasion fiscale. La FIQ appuie également toute action allant dans le sens d'un règlement du déséquilibre fiscal.

La FIQ exerce désormais une vigilance accrue concernant l'utilisation des deniers publics quand il s'agit de financer des partenaires privés pour donner des services normalement offerts par le secteur public. La multiplication des partenariats public-privé et l'utilisation croissante de la sous-traitance par les gestionnaires de l'État oblige la FIQ à questionner ces pratiques. ■

Plate-forme des partis



En matière de fiscalité, le PVQ prévoit :

- Utiliser les impôts et les taxes comme moyens pour décourager les comportements non écologiques plutôt que comme une fin en soi.
- Diminuer la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les services et l'augmenter sur les biens non durables.



En ce qui concerne les finances publiques, l'ADQ souhaite :

- Évaluer la pertinence de tout organisme public et supprimer ceux qui ne pourront se justifier.
- Engager le Québec dans une véritable démarche visant à rembourser la dette.
- Recourir à la compétition public-privé.
- Affecter toute marge de manœuvre budgétaire à la diminution d'impôt, à la réfection d'infrastructures ou au paiement de la dette.
- Ne pas augmenter les impôts et les taxes.
- Rendre publiques et prévisibles, sur une période de cinq ans, les tarifs d'électricité, les primes de la SAQ, les droits de scolarité et les frais de services de garde subventionnés.
- Corriger le régime fiscal québécois en diminuant les taxes les plus nuisibles à l'investissement telles que l'impôt sur le revenu et la taxe sur le capital.



**Parti
Libéral
du Québec**

Le PLQ entend poursuivre l'exercice de modernisation de l'État amorcé au cours des quatre dernières années. Il s'est par contre donné cinq cibles de gestion pour un futur mandat :

- Contrôler les dépenses. La croissance des dépenses publiques sera limitée à moins de 4 % et la part de l'investissement public par rapport au produit intérieur brut (PIB) sera diminuée.
- Réduire les coûts de gestion des programmes gouvernementaux de 15 % à 10 %.
- Réduire le nombre d'employé-e-s de l'État de 20 % entre 2004 et 2014.
- En 2025, le Fonds des générations aura accumulé 32 milliards de dollars, permettant de réduire le poids de la dette à 25 % du PIB.
- Diminuer les impôts des Québécois-es pour qu'ils se situent au niveau de la moyenne canadienne.



**PARTI
QUÉBÉCOIS**

Le PQ souhaite que l'État continue à offrir des services publics de qualité, au meilleur coût et dans la transparence. Cependant, un gouvernement péquiste déploierait tous les efforts nécessaires afin de réduire le fardeau fiscal des familles. Pour y arriver, le PQ entend :

- Réduire l'impôt des particuliers pour l'équivalent de 50 % des revenus excédentaires, lorsque la croissance économique est supérieure à 2,5 %.
- Ajouter 50 % des revenus excédentaires au Fonds des générations, lorsque la croissance économique est supérieure à 2,5 %.

De plus, un gouvernement péquiste compte :

- Abolir la taxe sur le capital pour toutes les entreprises, exception faite du secteur financier.
- Hausser les incitatifs fiscaux pour les nouveaux investissements.
- Faire du Québec l'un des endroits les plus attrayants en Amérique du Nord pour l'investissement, la recherche, le développement et l'innovation.

Enfin, en matière de relations avec les employé-e-s de l'État, le PQ s'engage à :

- Éliminer les aspects brimant la liberté d'association inclus dans le projet de loi 142 (Loi 43).
- Modifier, en concertation avec le milieu syndical, le cadre légal de négociation dans le secteur public. Aussitôt fait, un gouvernement péquiste relancera le processus de négociation d'une nouvelle convention collective.



**Québec
solidaire**

QS compte hausser, par divers moyens, les revenus de l'État. Ainsi, il veut :

- Rétablir un équilibre fiscal entre les citoyen-ne-s et les entreprises privées en augmentant la contribution de ces dernières au financement de l'État.
- Instaurer un système d'imposition davantage progressif en ajoutant des paliers d'imposition, surtout pour les citoyen-ne-s ayant des revenus élevés.
- Taxer davantage les gains en capital et de dividendes.
- Diminuer le plafond d'investissement dans les REER.
- Moduler la TVQ afin de soutenir une utilisation écologique des biens et ressources. De plus, la TVQ sera diminuée de façon significative pour les produits de première nécessité, alors qu'elle sera augmentée sur les produits de luxe.

Quant aux relations entre l'État et ses employé-e-s, un gouvernement solidaire entend abroger l'ensemble des lois antisyndicales adoptées par le PLQ. QS désire aussi favoriser la syndicalisation des secteurs majoritairement occupés par des femmes, en plus de modifier le Code du travail afin de permettre la syndicalisation multipatronale.

Commentaires de la



Selon les partis, les aspects traitant de l'État et de la fiscalité projettent un spectre qui va du tout au rien. Le PV ne parle pas de l'État et de son rôle; peut-être veut-il en oublier l'existence ou le faire disparaître et parvenir à un mode d'organisation sociale et politique complètement différent dont le financement serait exclusivement fondé sur la fiscalité liée à des taxes écologiques.

La plate-forme de l'ADQ propose de faire le ménage : un État réduit à sa plus simple expression. Le critère justifiant ce nettoyage serait uniquement celui de la performance. Ainsi, des services publics répondant à des besoins des citoyen-ne-s, mais qui ne sont pas concurrentiels, pourraient disparaître. L'ADQ diminuerait également les impôts des particuliers et favoriserait le plus possible l'investissement en réduisant encore les taxes aux entreprises.

Quant au PLQ, il poursuit son œuvre de réingénierie en diminuant les dépenses, soit par le biais des budgets, soit par la réduction du nombre d'employé-e-s de l'État. Au chapitre de la fiscalité, le PLQ veut rejoindre la moyenne canadienne et continuera à utiliser le Fonds des générations pour engranger de l'argent.

Le PQ, à l'instar du PLQ, reprend le discours fataliste de la faillite des finances publiques pour justifier la rationalisation de l'appareil d'État par les principes de transparence et d'imputabilité. Le PQ insiste d'une manière plus symbolique que réelle sur le rôle de l'État qui devrait être « rassembleur ». Selon la formule du PQ, il faut « libérer le capital », favoriser l'économie et, par conséquent, les entreprises par l'exemption de taxes.

QS est le seul parti qui propose d'augmenter les revenus de l'État pour les redistribuer dans les programmes sociaux. En ce qui concerne la fiscalité, QS rétablit l'équilibre entre particuliers et entreprises ainsi que l'instauration d'un impôt véritablement progressif. De ce fait, plutôt que de tabler sur une économie à tous crins pour augmenter les richesses privées, QS propose de nationaliser certains domaines comme le pharmaceutique et l'éolien afin d'augmenter les revenus publics.

Enfin, seuls le PQ et QS promettent de réviser les rapports entre l'État et ses employé-e-s. Le premier propose de revoir, d'une façon timide, les effets de la dernière négociation dans le secteur public. Le second va beaucoup plus loin et veut rétablir la situation en abolissant les lois passées et en favorisant la syndicalisation des femmes. ■

VIE DÉMOCRATIQUE

Position de la



La FIQ affirme son attachement à un régime démocratique dont les institutions politiques et juridiques fondent leur légitimité sur un État de droit, sur le respect du suffrage exprimé par la population et sur le principe de majorité. En ce sens, la FIQ prend part aux différentes consultations publiques afin de faire valoir les intérêts de ses membres et de les défendre. Elle les encourage aussi, dans le cadre des instances participatives à la démocratie, à utiliser les tribunes mises à leur disposition.

La FIQ a également participé aux différentes démarches pour une réforme des institutions démocratiques et, plus particulièrement, s'est prononcée sur la réforme du mode de scrutin en participant à la consultation publique organisée, en 2005, par le gouvernement.

Par les recommandations faites à la Commission spéciale sur la Loi électorale, la FIQ demandait :

- Une campagne d'information et d'éducation populaire.
- L'instauration d'un mode de scrutin proportionnel à deux votes afin de choisir un candidat au niveau national et un candidat au niveau régional.
- Des mesures assurant une représentation égalitaire des hommes, des femmes et des diversités culturelles au sein des partis politiques et à l'Assemblée nationale. ■

Plate-forme des partis



Un gouvernement péquiste adopterait des mesures visant à empêcher les procédures abusives restreignant la liberté d'expression (mesures anti-SLAPP : *Strategic Lawsuit Against Public Participation* ou Poursuite contre la participation publique).

De plus, le PQ compte :

- Limiter à 18 le nombre de ministères.
- Procéder à une réforme parlementaire afin de revaloriser le rôle des député-e-s.
- Restreindre la pratique du bâillon dans les règles parlementaires.



Un gouvernement formé par QS procéderait de la façon suivante :

- Réformer le mode de scrutin afin d'y inclure la représentation proportionnelle.
- Instaurer des élections à date fixe.
- Adopter des mesures assurant la parité hommes-femmes à l'Assemblée nationale et une meilleure représentation des minorités culturelles.
- Adopter des mesures empêchant les procédures abusives restreignant la liberté d'expression (mesures anti-SLAPP).



La plate-forme électorale du PLQ ne contient aucune proposition sur ce thème.



Le PVQ se targue d'être le « seul parti à faire de la démocratie l'un de ses engagements principaux ». Ainsi, il veut favoriser une réappropriation du pouvoir par les citoyen-ne-s.

En ce sens, la formation verte entend :

- Réformer le mode de scrutin afin d'y inclure la représentation proportionnelle.
- Instaurer les élections à date fixe.
- Instaurer l'élection du premier ministre au suffrage universel direct.
- Établir des balises afin de limiter la concentration des médias.
- Renforcer l'initiative citoyenne comme base de la vie démocratique.
- Adopter des mesures empêchant les procédures abusives restreignant la liberté d'expression (mesures anti-SLAPP).



L'ADQ s'engage à procéder à une réforme du processus démocratique, notamment en y instaurant le scrutin proportionnel.



Commentaires de la

Depuis plusieurs années, les partis sont confrontés aux débats concernant la réforme des institutions démocratiques, mais aucun n'est passé à l'action à ce jour. Le faible taux de votation (en chute d'une élection à l'autre), le cynisme grandissant de la population à l'égard des politicien-ne-s ainsi que la perte de confiance des citoyen-ne-s envers les institutions politiques illustrent pourtant la nécessité d'une réforme en profondeur.

En matière de vie démocratique, le PQ, QS et le PVQ proposent de légiférer afin d'empêcher la prolifération des *SLAPP*. Une *SLAPP* est une action judiciaire, mise de l'avant par une entreprise privée, visant à faire taire un groupe de citoyen-ne-s dénonçant ses agissements. La men-

ace de procès est un puissant moyen de dissuasion à l'action citoyenne puisque les groupes populaires visés ont rarement les ressources suffisantes pour se défendre. Il est donc encourageant de constater que trois formations politiques s'engagent à mettre fin à ces pratiques abusives et antidémocratiques.

Par ailleurs, trois partis se positionnent en faveur de l'introduction du scrutin proportionnel, soit l'ADQ, QS et le PVQ. Leur position n'est toutefois pas surprenante puisqu'ils sont prisonniers du système bipartisan actuel. Reste à savoir s'ils instaureront une vraie proportionnelle une fois élus. Quant au PLQ, sa plate-forme ne fait aucune allusion à ce sujet; il avait pourtant réclamé à maintes reprises l'introduction d'éléments de scrutin

proportionnel lorsqu'il était dans l'opposition. Durant son mandat, bien que le parti ait déposé un avant-projet de loi et réalisé une consultation publique en la matière, il a mis sur les tablettes les conclusions de cette démarche.

Il est à noter que QS est le seul parti qui répond favorablement à la revendication de la FIQ quant à l'instauration d'une proportionnelle à deux votes et de mesures visant la parité hommes-femmes à l'Assemblée nationale.

Enfin, des mesures suggérées par le PVQ méritent notre attention; par exemple, l'élection au suffrage universel direct du premier ministre et une réglementation plus sévère visant à limiter la concentration des médias. ■

Campagne électorale 2007

Un moment déterminant pour l'avenir du Québec

Cinq partis, cinq plates-formes électorales différentes, mais des propositions qui se retrouvent à un carrefour, celui des choix déterminants. Bien que la souveraineté demeure présente en filigrane au sein des débats, les partis mettent l'accent sur la santé, la famille et les aspects traitant de l'État et de la fiscalité. Cependant, les enjeux touchant les femmes et la pauvreté ne figurent pas au cœur des priorités des principaux partis.

D'autre part, il est clair que l'Action démocratique du Québec, le Parti libéral du Québec ainsi que le Parti Québécois, les trois partis vedettes, suivent la direction que s'est donné le Québec, depuis la fin des années 80, pour demeurer compétitif sur le plan international. Des pressions se font par contre sentir de toutes parts; certain-e-s réclament plus de justice sociale, d'autres plus de compétitivité. Est-il possible d'atteindre un équilibre?

Une réalité se dessine à coup sûr, celle d'un paysage politique québécois qui se transforme avec la montée du Parti vert du Québec et l'arrivée de Québec solidaire. Deux partis qui s'expriment suffisamment fort pour renouveler le débat politique et qui portent sur la place publique de nouvelles préoccupations : un signe certain de contestation des partis traditionnels. ■

Un moment déterminant pour l'avenir du Québec



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQ Montréal | Siège social
2050, rue De Bleury, 4^e étage, Montréal (Québec) H3A 2J5 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273

FIQ Québec ◀ Adresse de retour
1260, boul. Lebourgneuf, bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111

www.fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983